

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 26 Septembre 2018** à 19h00 Salon Europe I - Gayant Expo à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et la communauté d'agglomération du Douaisis adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 11

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 35

Absents : 4

Procuration : 6

Etaient présents (délégués titulaires) : 33

Marc HEMEZ (A niche) - Marie BONNAFIL (A niche) - Christian VITU (A niche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille lez Marchiennes) - Didier FERREZ (Emerchicourt) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Francis FUSTIN (CAD/Goelzin) - Denis LAMY (CAD/Goelzin) - Jean Claude DHALLUIN (CAD/Courchelettes) - Caroline BIENCOURT (CAD/Râches) - Colette CAPA (CAD/Roost Warendin) - Jacques LECLERCQ (CAD/Roost Warendin) - Claude HEGO (CAD/Cuincy) - Joël THOREZ (CAD/Arleux) - Robert STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Christophe DUMONT (CAD/Sin le Noble) - Henri COQUELLE (CAD/Faumont) - Henri DERASSE (CAD/Aubigny au Bac) - Claudine PARNETZI (CAD/Waziers) - Marilyne LUCAS (CAD/Guesnain) - Dominique RICHARD (CAD/Waziers) - Romuald SAENEN (CAD/Guesnain) - Véronique LEGRAND (CAD/Sin le Noble) - Nadia BONY (CAD/Douai) - Arnaud PIESSET (CAD/Lallaing) - Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy) - Frédéric CHEREAU (CAD/Douai).

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pascal GEORGES suppléant de Marylise FENAIN (CAD/Cuincy) – Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (CAD/Flers en Escrebieux).

Etaient présents par procuration : 6

Christian POIRET (CAD Lauwin Planque) donne pouvoir à Claude HEGO (CAD/Cuincy) - Didier TASSEL (CAD/Fressain) donne pouvoir à Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Georges CINO (Ecaillon) donne pouvoir à Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Jacques ELIAS (CAD/Anhiers) donne pouvoir à Dominique RICHARD (CAD/Waziers) - Didier CARREZ (CAD/Sin le Noble) donne pouvoir à Christophe DUMONT (CAD/Sin le Noble) - Michel LEBLOND (CAD/Férin) donne pouvoir à Francis FUSTIN (CAD/Goelzin).

Etaient absents et excusés : 4

Bruno MUNDT (Loffre) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Alain KLEE (CAD/Lallaing) - Jean Luc DEVRESSE (CAD/Douai).

OBJET : RENOUELEMENT DU SYSTEME BILLETIQUE

Monsieur JONIAUX indique :

Contexte :

De nouveaux besoins :

S'intégrer dans la mobilité régionale en rendant possible l'usage de la carte Pass Pass sur le réseau, vendre à distance, intégrer les nouveaux supports, proposer différents moyens de paiement, et simplement faciliter la mobilité de notre clientèle sont aujourd'hui des priorités.

L'évolution de la vente en ligne est une des principales attentes de nos clients. Les derniers services proposés en ligne en attestent :

- Le succès de la dématérialisation des souscriptions des abonnements scolaires : plus de 95 % des démarches effectuées en ligne en 2017 au démarrage de ce service.
- La fréquentation du site web eveole.com a augmenté de plus de 10% depuis que nous l'avons adapté à l'utilisation sur tablette ou smartphone.
- L'application mobile téléchargée 2500 fois la première semaine de sa mise en ligne

Proposer de nouveaux services liés à la généralisation des nouvelles technologies nécessite de faire évoluer le système billettique.

Des contraintes techniques :

Le système billettique actuel date de plus de 10 ans, il est obsolète en termes matériels et logiciels.

Le fournisseur nous a informés de l'arrêt de toute évolution depuis le 1er janvier 2018 et de l'arrêt de toute action curative au 1er janvier 2019.

La STAD prend actuellement toutes les dispositions pour tenter de maintenir le système actuel en condition opérationnelle pendant la période limitée à la réalisation du projet.

Dans ce contexte, le renouvellement et la refonte intégrale du système billettique s'impose.

Descriptif :

De tous les systèmes, la billettique est le plus complexe et le plus important par son interaction avec l'ensemble des acteurs internes et externes du réseau Eveole.

Ce nouveau système billettique devra permettre entre autres :

- La vente à distance et le développement d'une boutique en ligne permettant entre autres de recharger ces titres
- L'insertion dans le système Pass Pass adopté par nos voisins AOM limitrophes du Valenciennois, Cambrésis et Lensois, de la région Arc en Ciel et TER. La connexion avec la plate-forme des Hauts de France Mobilités (ex SMIRT)
- L'usage de nouveaux supports comme titres de transport, smartphone, ticket virtuel, CB
- L'intégration du dispositif "PEGASE" qui est l'outil "web" de création et de la dématérialisation des abonnements scolaires

- L'Evolution des outils de contrôle et de verbalisation, le paiement des PV en ligne
- La flexibilité et l'évolutivité de la gamme tarifaire
- Une capacité à intégrer les évolutions permanentes des nouvelles technologies et des usages

Afin de sécuriser le bon déroulement de ce projet, nous proposons qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage soit confiée à la STAD qui en sous-traitera tout ou partie.

Les objectifs de cette mission AMO seront de réaliser :

- L'étude et l'expression précise du besoin adossé à une analyse de l'état de l'art et des possibilités offertes par tous les acteurs du marché.
- L'étude du phasage général, du déploiement et du basculement.
- L'étude de la méthode d'acquisition, DCE ou achat via la CATP, ce dernier canal étant ni préféré ni exclu.
- Dans le cas d'un DCE, la rédaction du marché et l'analyse des offres,
- Le suivi de la réalisation jusqu'au passage en période de garantie.

Planning de réalisation :

Un tel projet s'étend de la conception à la mise en ordre de marche sur une durée de 18 à 24 mois. Cette durée n'est pas compressible et peut se vérifier avec tous les exemples récents de réalisation de projets similaires.

Le basculement d'un système à l'autre doit être défini en phase étude, plusieurs scénarii doivent être étudiés, un basculement complet et total ou un basculement progressif avec coexistence des deux systèmes pendant une période de transition sont des options possibles.

Budget estimatif :

Marché d'AMO Système Billettique : Environ 100.000 euros selon degré de complexité des besoins exprimés (ex : interopérabilité Pass-Pass)

Ce travail préparatoire réalisé avec l'AMO Système Billettique permettra de procéder aux consultations afin de procéder au renouvellement total du système. Cette étape nécessitera une nouvelle délibération du SMTD.

Pour information, ce marché de renouvellement de la billettique comprendra :

- Etude et conception du système et de ses interfaces
- Fourniture et installation :
 - du système central,
 - des équipements des agences commerciales, dépositaires et back-office,
 - des équipements pour le service contrôle,
 - des équipements des différents parcs bus SMTD, affrétés et sous-traités, ainsi que pour le transport à la demande (TAD),
 - DAT de la ligne A
- Formation des tous les personnels concernés

Tranche ferme

De 2 M€ à 4.3M€, l'estimation précise dépendra des différents choix exprimés dans le cahier des charges et en particulier du niveau d'interopérabilité voulu.

2 M€ correspond à une billettique légère avec le renouvellement de 50 DAT et une interopérabilité pass pass minimum (acceptation des cartes).

4.3 M€ correspond au chiffrage initialement fait en 2016 pour un renouvellement complet de la billettique via un DCE et une interopérabilité régionale.

Tranches conditionnelles

Equipements DAT d'une seconde ligne BHNS : 25k€ (+/-5k€) par DAT en fonction du modèle hors installation.

Critères d'attribution :

- Valeur Technique : 50%
- Prix : 30%
- Délai : 20%

Avis favorable du Bureau lors de sa séance du 12 Septembre 2018.

Il est demandé aux membres du Comité du SMTD d'autoriser la STAD à réaliser les études et la préparation du projet de renouvellement du système billettique.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 41

Suffrage exprimé : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

- AUTORISE la STAD à réaliser les études et la préparation du projet de renouvellement du système billettique.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
Numéro de l'acte	SMTD-18-9-7-2
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	SMTD - RENOUELEMENT DU SYSTEME BILLETTE
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	059-255900441-20181001-SMTD-18-9-7-2-DE
Date de transmission de l'acte	01/10/2018
Date de réception de l'accuse de réception	01/10/2018